

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 août 2021 à 19h à BONNEUIL MATOURS

Sont présents : Jacques DEBRANCHE, Brigitte DIMIER, Guy DIMIER, Myriam LIEBY, Claude MYON, Jean-Pierre PEGHAIRE, Monique PEGHAIRE, Annick PENALT, Marianne SOUCHON.

Excusé : Alfred CADENET.

La séance est ouverte à 19h

1. DEMISSION DE CHRISTINE RENAUD DE SON POSTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET NON RENOUVELLEMENT DE SA LICENCE

Christine RENAUD a envoyé le 27 juillet à tous les membres du Conseil un mail signifiant sa démission du Conseil et sa décision de non renouvellement de sa licence auprès de la FFB, en ces termes :

«... Dans ce contexte, je vous annonce ma démission du bureau du club et vous informe que je ne renouvellerai pas ma licence pour la prochaine saison. ».

Le Conseil prend acte de cette décision : Christine n'est plus membre du Conseil et sa décision de ne pas renouveler sa licence entraîne sa démission du club.

2. LES FORUMS DES ASSOCIATIONS

- DISSAY : devant les consignes sanitaires vraiment très strictes et le peu de participants prévus à cette manifestation, il est décidé de ne pas y participer cette année. Guy en informera les services de la Mairie.
- SAINT GEORGES LES BAILLARGEAUX : participation maintenue.
- JAUNAY MARIGNY : participation maintenue
- BONNEUIL MATOURS : en attente l'acceptation de notre demande (post réunion accord en date du 20 août)
- BEAUMONT SAINT CYR : assez peu de participants annulation probable (post réunion le 19 août 2021 annulation par la Mairie de cette manifestation : sur 44 inscrits les années précédentes il n'en reste que 5 ou 6, donc trop peu de stands).

3. ADHESION SAISON 2021/2022

A ce jour nous avons 71 membres (dont 6 licences gratuites) qui ont repris leur licence, 7 sympathisants et 2 E. Sympathisants. Nous espérons atteindre les 90 renouvellements d'ici fin novembre.

A noter la liste des 45 joueurs BBO pourrait nous amener d'autres E. Sympathisants.

4. REOUVERTURE DU CLUB

Comme nous le savons tous il y a une obligation de PASSE SANITAIRE et des consignes sanitaires strictes et précises qui conditionnent la réouverture (instructions gouvernementales et FFB). Myriam précise que sans être d'accord avec cette obligation de PASSE SANITAIRE elle s'y pliera, et opte pour la réouverture du club en septembre. **Tous les membres présents optent pour la réouverture du club au plus tôt.** A l'entrée du club il y aura donc vérification des PASSES et tenue d'une liste ouverte desdits PASSES afin de ne pas ennuyer nos membres à chaque entrée et soulager le travail de contrôle. Il est bien entendu que la liste des participants sera toujours à jour et consultable sur l'ordinateur du club s'il s'avérait nécessaire de la fournir aux autorités sanitaires pour les « cas contact ».

Sauf arrêté préfectoral contraire, le port masque n'est plus obligatoire dans le club, mais la situation peut évoluer, à suivre.

Après discussion il est décidé de **rouvrir le club le JEUDI 9 SEPTEMBRE en tournoi présentiel** sur inscription sur le site de la FFB. Pas de joker, s'inscrire en paire.

PLANNING PRESENTIEL ET INTERNET :

JEUDI 9	présentiel	19H	DDT Jean-Pierre	ouvert à tous
VENDREDI 10	présentiel	14h	DDT Jean-Pierre	ouvert à tous
SAMEDI 11	Internet Real Bridge	18h	DDT Jean-Pierre	ouvert à tous
LUNDI 13	présentiel	19H	DDT Myriam	ouvert à tous
MARDI 14	présentiel « détente »	14h	DDT Annick	réservé membres et sympathisants
MERCREDI 15	Internet Real Bridge	19h	DDT Myriam	réservé membres et sympathisants

Et ainsi de suite.

D'ici là nous conservons les tournois REAL BRIDGE en ligne du lundi à 20h45 et du samedi à 18h.

Les tournois «Détente » du mardi seront gratuits (anciens tournois du mercredi am) et 1 fois par mois il y aura un tournoi avec donnes commentées le premier mardi du mois Ces tournois « Détente » pourront accueillir les débutants.

Les tournois du mercredi en ligne réservés aux membres et sympathisants seront gratuits. On pourrait envisager le mercredi un horaire d'hiver à 19h et à 21h à partir du printemps prochain.

A noter : Guy signale qu'il lui a été rapporté que sur REAL BRIDGE les interventions orales des arbitres « salle entière » étaient très appréciées dans divers clubs..., Jean-Pierre et Myriam en prennent acte😊.

5. ECOLE DE BRIDGE

Comme vous le savez Stéphane GACIOCH a décidé de suspendre son activité en présentiel en qualité de moniteur de bridge. Il reviendra quand le PASSE SANITAIRE ne sera plus obligatoire. Le Conseil d'administration en prend acte. Il convient maintenant de trouver une solution pour répondre aux attentes de nos membres en matière de cours car nous ne savons pas jusqu'à quand cette mesure s'étendra, Novembre dans un premier temps mais vraisemblable prolongation jusqu'à ce que le nombre de vaccinés soit satisfaisant, ce qui laisse penser que cette mesure pourrait se prolonger pendant le premier semestre 2022, voire au-delà !

Qui pourrait assurer les cours ?

- **Marianne** reprend « à distance » ses élèves de la saison dernière le jeudi soir et pourrait assurer un cours des joueurs de quatrième série pas totalement débutants (Fournier, Laroche-Joubert..... 9 élèves potentiellement) en présentiel le mardi matin ou le vendredi matin.
- Tous les moniteurs du club pourraient mettre en commun leurs documents de cours et établir une thématique des programmes à suivre, identique pour chaque niveau, et pourraient ainsi animer en alternance pour moins de charge sur chacun : Myriam, Marianne, Jean-Pierre, Guy et Brigitte pour les débutants, Annick en soutien.
- Il y aurait peut-être une possibilité pour les élèves niveau 3^{ème} série qui consisterait à faire appel à un intervenant extérieur en présentiel ou vidéo avec écran au club. Il est donc envisagé de demander à **MARC KERLERO** si une collaboration peut être mise sur pied. Intervention avec un programme ciblé pour un cours collectif 2 fois par mois, un cours d'enchères et un cours de contrats de 2 heures, avec livret de donnes appliquées, tarif à déterminer, plus éventuellement un stage de 2 jours par mois, 60€/personne semble-t-il. Dans cette optique Jean-Pierre propose un débriefing des cours en présentiel les 2 autres semaines du mois, animé par les moniteurs du club, en alternance, avec réponses aux questions des élèves et donnes d'application. Myriam appelle immédiatement Marc KERLERO pour avoir son avis sur la question. **Avis favorable de Marc, détails à peaufiner.**

Il en ressort qu'il serait possible de **monter un cours au club en visio** avec 15/20 élèves, Marc assure les cours, la semaine suivante un de nos moniteurs répond aux questions sur ce cours et anime un tournoi avec les données correspondant au cours et débriefing.

En alternance pour les débriefings : Myriam, Marianne, Jean-Pierre éventuellement Annick en soutien.

Coût de l'opération : pour les élèves 10€ par cours de 2h plus une cotisation de 40€ au site AMOUR DU BRIDGE, qui permet de revoir à volonté les cours de Marc par internet. Il serait sans doute plus facile gérer la partie financière depuis le club :

Le club règle Marc et encaisse auprès des élèves.

Règlement souhaitable annuel pour un suivi plus assidu...

10€ (2h) x2 fois par mois x8 mois = 160€ + 40€ cotis AMOUR DU BRIDGE = 200€ (32 heures)

+ Débriefing par nos moniteurs 2fois/mois 2h x8mois = 32heures

Ce qui nous donne au total 64h de cours de bridge pour la saison

Les tarifs habituels de notre club sont de 30€/mois sur 8 mois à raison de 8h/mois.

Le coût annuel était donc de **240€** les saisons précédentes. **Nous allons donc proposer ce même coût avec engagement pour toute la saison (payable en 3 chèques).**

Les élèves peuvent suivre les cours de Marc depuis chez eux mais devront suivre les débriefings au club en présentiel.

Par ailleurs il est décidé de proposer un stage de 2 jours par trimestre (60€/personne) en présentiel avec Marc, les thèmes seraient déterminés conjointement en fonction des besoins des élèves.

Après consultation des possibilités des moniteurs il serait souhaitable que ces cours aient lieu les mardis ou vendredis matin (mieux le mardi).

- Un stage de 2 jours financé par le club sera organisé pour présenter Marc et le programme de l'école de bridge, la semaine du 13 septembre.
- Si nous avons des débutants Guy et Brigitte pourraient les prendre en charge une fois par semaine ou une semaine sur deux (créneau à déterminer si besoin est).
- Important : les moniteurs qui interviendront en débriefing ne seront pas comptés comme élèves participants aux cours de Marc, donc n'auront pas à payer ces cours.

➤ **ACHETER UN GRAND ECRAN et FAIRE DES ESSAIS DE CONNEXION AU CLUB (JP)**

Les membres du Conseil adoptent ces décisions à l'unanimité.

6. **LA FETE DU CLUB** prévue le 25 septembre. Compte de la dégradation de la situation sanitaire il semble souhaitable d'annuler cette manifestation. Guy se charge d'en informer la Mairie. Dont acte.

7. **LA FETE DE NOEL et l'AGO**

Date retenue le **samedi 11 DECEMBRE**, on maintient pour l'instant détails à venir courant octobre.
Mandats à renouveler : Marianne et Monique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30

Le TRESORIER Guy DIMIER	Le PRESIDENT Jean-Pierre PEGHAIRE	Le SECRETAIRE Monique PEGHAIRE
----------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------